

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

Kigali, le 18 novembre 1953.-

RESIDENCE DU RUANDA.

OBJET:

N°5055/P.E.5

Désignation
Ingénieur Agronome temporaire.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à Ruhengeri.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai désigné Monsieur Van den Steen Marcel, Agent temporaire engagé sur place chargé des fonctions d'Ingénieur Agronome, pour s'occuper des travaux agricoles dans le Territoire de Ruhengeri. Il reste à ma disposition.

Monsieur l'Agronome-adjoint Leloup recevra dorénavant les directives techniques de Monsieur Van den Steen mais continuera à dépendre de vous, administrativement.

Monsieur Van den Steen résidera à Ruhengeri.-

Le Résident du Ruanda, DESSAINT,

